

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1035 du 3 septembre 1945

n° 1035

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 septembre 1945

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date du numéro

30 septembre 1945

### TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de un mois pour en jouir à Harrar «Ethiopie) est accordée à Monsieur Guillot, Procureur de la République, Chef du Service judiciaire de la Côte Française des Somalis.